## LES ETATS GENERAUX DE LA FRANCHISE

CLERMONT - FERRAND 3 Octobre 1991

Expace Aulnat ler Forum de la Création d'Entreprise Aéroport Clermont-Ferrand-Aulnat 63510 AULNAT







09h30 - 9h40 Ouverture par Mme Bertrand (Présidente du Groupement des Créateurs d'Entreprises du Puy de Dôme)

9h40 - 10h00 "La Franchise : Une locomotive du commerce moderne", animé par Mmc Besnard (FFF)

10h00 - 10h30 "La Franchise : cartes sur table", animé par Mme Besnard (FFF)

10h30 - 11h15 "La Franchise et la loi", animé par Maître

Gast ( Avocat à la Cour d'Appel de Paris) et

Gast (Avocat à la Cour d'Appel de Paris) et M. Jeannoutot (Direction du Commerce Intérieur):

## Avant le contrat :

- La protection juridique du futur Franchisé : la loi Doubin, le contrat de réservation
- Pendant le contrat ;
- les règles du jeu du contrat de Franchise Après le contrat ;
- l'arrivée du terme ou la rupture anticipée du contrat de Franchise

11h15 - 12h15 Des Franchiseurs présentent leur Enseigne
 12h15 - 13h30 Déjeuner libre au restaurant "Michelle Bouquet" de l'aéroport

13h30 -15h00 Forum: "Choisir sa Franchise"

Des spécialistes débattent et répondent à vos questions sur :

- Choix du marché et du Franchiseur par M.
   Charles Séroude (Epac International)
- Les conditions financières et le financement par le Crédit Lyonnais
- La formation et l'esprit réseau par Mme Besnard (FFF)
- Le profil du bon Franchisé par M. Charles Séroude (Epac International)

15h00 -15h15 La FFF: Une Fédération au service de sa profession

15h05 Clôture des travaux

Ce programme a été élaboré par la FFF, en collaboration avec "Expace" et Me Gast.